



**CREDIT FONCIER ET COMMUNAL
D'ALSACE ET DE LORRAINE-
BANQUE**

société anonyme au capital de 5.535.150 €
siège social à 67000 Strasbourg 1, rue du Dôme
568 501 282 RCS Strasbourg

**RAPPORT ET BILAN
DE L'EXERCICE 2009**

**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
du 21 MAI 2010**

RAPPORT DE GESTION 2009

La crise économique et financière, d'une ampleur considérable dans les pays développés, a continué de produire ses effets négatifs au cours de l'année 2009. Si la crise financière a perdu en intensité elle n'est pas pour autant finie comme l'ont rappelé le moratoire de Dubaï et la dégradation de la dette Grecque. Sur le plan économique, la variation des prix a décliné sous l'effet de la récession qui freine les salaires et affecte les marges des producteurs et distributeurs.

La récession et la crise financière ont entraîné un recul des crédits à la consommation particulièrement marqué en début d'année, même si ensuite un redressement a pu être constaté grâce à la baisse du taux du crédit et aux mesures de soutien pour l'achat d'automobiles.

Dans une conjoncture économique dégradée le CFCAL s'est mobilisé tout au long de l'année auprès de ses clients et partenaires pour les accompagner dans leurs projets. Cette mobilisation qui a été conduite avec le souci de préserver des bases financières saines, n'a pu enrayer la chute de la production de crédits nouveaux (-35%) comparable à celle du marché de la restructuration de crédits.

Dans ce contexte particulièrement défavorable, votre société est cependant parvenu à améliorer ses marges se traduisant par un PNB en progression sensible et un résultat net en hausse de près de 30%. Conséquence de la crise financière et économique le coût du risque enregistre en revanche une dégradation importante reflétant la progression des provisions sur créances douteuses. Cependant, le surdimensionnement des garanties disponibles, mises en regard des créances douteuses, permet de maintenir un couple rendement/risque élevé.

Prenant en compte les évolutions du marché de la restructuration, votre société a également au cours de l'année 2009 posé les jalons de futurs relais de croissance centrés sur son cœur de métier.

Je tiens particulièrement à souligner la contribution remarquable du management et de l'ensemble des salariés à la qualité des résultats de votre société. Ceci a été rendu possible par leur attachement dans la durée à l'entreprise et leur engagement au quotidien, restant ainsi fidèles aux valeurs du CFCAL.

Je remercie aussi tous nos fidèles actionnaires, qui ont continué à nous faire confiance tout au long de cette année. Le Conseil d'administration propose cette année à l'Assemblée Générale de fixer le dividende à 2,40 €, qui reste comme l'année dernière payable en espèces ou en actions.

Commentaires sur les résultats

a. Données consolidées

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 sont préparés et publiés conformément aux normes IFRS.

– Changement comptable

Néant

– Résultats

Avec 114 215 K€ de réalisations nouvelles contre 178 140 K€ au 31 décembre 2008, la production de crédit enregistre un recul significatif, en ligne avec l'évolution du marché de la restructuration. La demande de prêt reste cependant soutenue, mais le CFCAL privilégie une saine gestion de sa liquidité et opère une sélection de ses risques considérablement renforcée.

Dans un contexte de crise financière générale, le CFCAL est parvenu à améliorer ses marges sur l'exercice 2009. Le PNB s'établit ainsi à 40 298 K€ contre 33 383 K€ au 31 décembre 2008 (+20,71%). Un produit exceptionnel de 1 170 K€ lié à des reprises de provisions sur litiges assignations contribue certes à l'évolution du PNB, mais de manière marginale.

Le RBE à 28 671 K€ contre 22 507 K€ au 31 décembre 2008 enregistre une croissance encore plus importante (+27,39%). A 11 627 K€ contre 10 876 K€ les charges générales d'exploitation ne progressent que de 6,90%. La maîtrise de ces charges associée à la progression du PNB se traduisent par un coefficient d'exploitation en nette amélioration : 28,85% contre 32,6% au 31 décembre 2008.

Le coût du risque enregistre une dégradation importante passant de 633 K€ à 2 440 K€ du fait de la progression des provisions sur créances douteuses. Le CFCAL a également appliqué une décote supplémentaire de 10% sur la valeur vénale de ses gages afin de prendre en compte le retournement du marché immobilier. Néanmoins, ces créances sont intégralement garanties, leur gestion fait partie du modèle du CFCAL avec un couple rendement/risque élevé et surtout elles reviennent à un niveau conforme au modèle après avoir atteint des planchers historiquement faibles.

Le résultat net s'élève à 17 266 K€, après impôts, contre 13 330 K€ pour l'exercice précédent, soit une progression remarquable de 29,52%.

b. Données sociales du CFCAL-Banque

Les états financiers sociaux sont établis selon les normes françaises, car il n'est pas permis de décliner les normes IFRS dans les comptes sociaux.

- Changement comptable

Néant

- Résultats

Le PNB se monte à 14 337 K€ contre 12 941 K€ au 31 décembre 2008 (+10,79%). Cette progression est essentiellement liée à une reprise de provisions sur litiges assignations, les autres postes (marge nette d'intérêt, dividende versé par CFCAL-SCF) étant stables.

L'activité propre du CFCAL-Banque régresse néanmoins, au profit de sa filiale CFCAL-SCF, l'encours de prêt passant de 120 196 K€ à 115 716 K€ en un an (-3,7%).

Le résultat brut d'exploitation à 11 904 K€ contre 10 739 K€ en 2008 progresse au même rythme que le PNB.

Le coût du risque s'améliore, passant d'une charge de 293 K€ en 2008 à un produit de 303 K€ en 2009.

Ces éléments combinés expliquent la progression du résultat net qui enregistre une hausse de 21.11% (10 329 K€ contre 8 528 K€).

2. Activité du groupe

Avec 122 M€ de fonds propres consolidés, le Groupe CFCAL affiche un ratio de solvabilité tier 1 de 24.73%, reflétant la solidité de sa structure financière. Alors que de nombreuses signatures bancaires ont connu une dégradation de leur notation à la suite de la crise financière, l'ensemble des notes du CFCAL Groupe ont été maintenues par l'agence de notation Standard and Poor's : A1 court terme et A long terme pour le CFCAL-banque et A+ long terme pour le CFCAL-société de crédit foncier confirmant ainsi la solidité du modèle CFCAL.

Dans un contexte de tensions persistantes sur la liquidité bancaire –notamment à long terme–, de récession économique, de dégradation des comptes sociaux et publics avec pour corollaire une augmentation du chômage et donc de l'insolvabilité, les encours de crédits ont été stabilisés à 942 014 K€ contre 951 698 K€ au 31 décembre 2008.

Le CFCAL observe une évolution de ses créances douteuses (9,75% de l'encours total contre 6.75 % un an plus tôt). Ce phénomène s'explique par la dégradation de la conjoncture et la stagnation du marché immobilier. Ces créances restent cependant parfaitement maîtrisées et largement garanties.

3. Faits significatifs

Les actionnaires disposaient d'une option entre le paiement du dividende en numéraires ou en actions, à exercer jusqu'au 22 juin 2009 inclus, le dividende étant mis en paiement le 1er juillet 2009. Le montant du dividende réinvesti s'élève à 6 194 K€, soit 145 068 nouveaux titres au prix de 42,70 €. Le réinvestissement se partage entre une augmentation de capital de 221 K€ et une prime d'émission de 5 973 K€. Au 31 décembre 2009, le nouveau capital social est de 5 535 150 € divisé en 3 629 606 titres.

4. Perspectives d'avenir

Les fondamentaux de la banque restant préservés, le CFCAL figure parmi les acteurs qui pourront tirer parti d'une reprise du marché de la résolvabilisation.

INFORMATION SUR LES LIMITES PRUDENTIELLES

RATIOS PRUDENTIELS	2005	2006	2007	2008	2009	minimum
<i>(résultats du groupe consolidé normes IFRS)</i>						
Ratio Européen de solvabilité	22,08%	19,92%	20,89%	21,50%	24,73%	8%
Coefficient de liquidités	853%	695%	390%	449%	796%	100%
Grands risques	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	

INFORMATION SUR LA COUVERTURE DU RISQUE DE CREDITS

en milliers d'€

INFORMATIONS sur les risques	2005	2006	2007	2008	2009
<i>(résultats du groupe consolidé normes IFRS)</i>					
Encours global des crédits à la clientèle	717 301	801 746	912 918	951 698	942 014
Encours douteux des crédits à la clientèle	40 295	43 345	53 282	64 305	91 830
Total des créances douteuses	53 700	55 522	66 006	77 683	107 679
Dépréciation de la clientèle	18 697	15 976	16 418	16 079	18 326
Dépréciation encours sain	4 743	1 453	1 097	882	1 376
Total dépréciation de la clientèle	23 440	17 429	17 515	16 961	19 702
Couverture des risques	43,65%	31,39%	26,54%	21,83%	18,30%

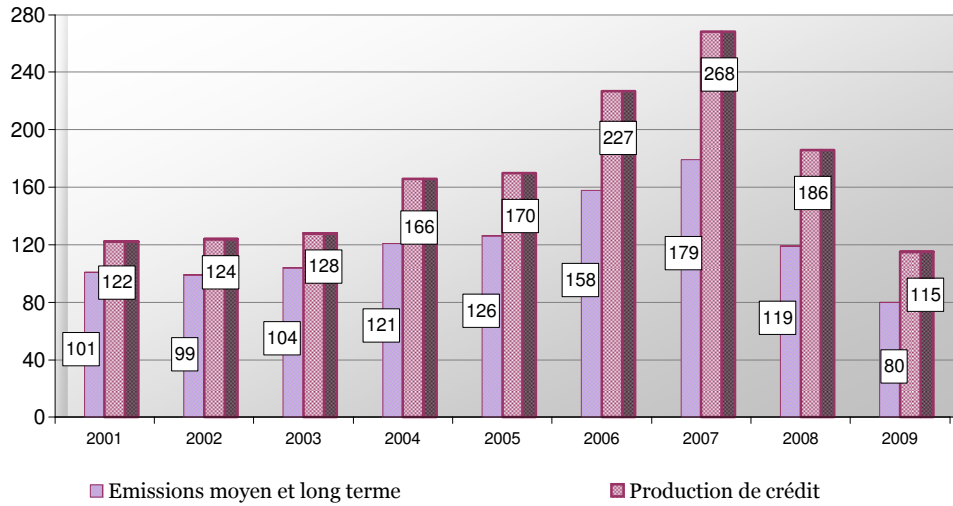
ACTIVITE
GROUPE C.F.C.A.L.

en milliers d'€

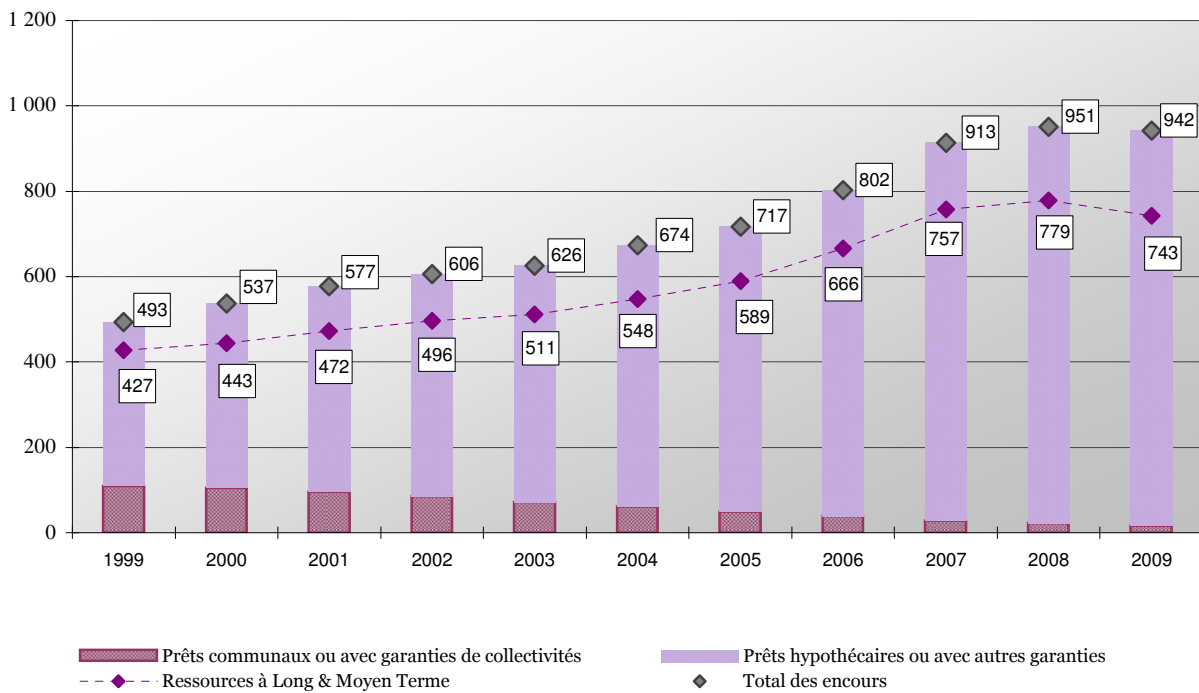
	2005	2006	2007	2008	2009
OPERATIONS DE CREDIT					
Encours brut des crédits début d'exercice	674 433	717 301	801 746	912 918	951 698
Prêts aux particuliers et prêts professionnels	169 717	226 506	268 321	178 140	114 215
Crédits hypothécaires en compte (OCH)	0	0	0	7 541	576
AUGMENTATIONS DE L' ANNEE	169 717	226 506	268 321	185 681	114 791
Prêts aux particuliers et prêts professionnels	117 100	131 856	146 347	138 156	116 548
Financement du développement local	10 165	10 443	10 264	7 279	5 892
Crédits hypothécaires en compte (OCH)	0	0	0	1 083	2 097
DIMINUTIONS DE L' ANNEE	127 265	142 299	156 611	146 518	124 537
Variation activation des commissions charges et produits (normes IFRS)	416	238	-538	-383	62
ENCOURS BRUT DES CREDITS FIN D'EXERCICE	717 301	801 746	912 918	951 698	942 014

	2005	2006	2007	2008	2009
FINANCEMENT DES OPERATIONS DE CREDIT					
Encours brut des ressources début d'exercice	552 770	592 194	681 029	781 963	803 963
Emprunts obligataires	87 500	128 070	163 500	94 230	35 050
Bons à moyen terme négociables	38 000	30 000	15 000	25 000	30 000
Certificats de dépôts négociables	29 000	63 000	74 000	107 500	145 000
Emprunt interbancaire					15 000
AUGMENTATIONS DE L' ANNEE	154 500	221 070	252 500	226 730	225 050
Emprunts obligataires	80 777	79 553	85 104	97 123	101 652
Bons à moyen terme négociables	3 087	1 562	2 325	0	15 000
Certificats de dépôts négociables	31 000	51 000	64 000	107 500	130 000
Autres ressources	104	58	58	31	31
DIMINUTIONS DE L' ANNEE	114 968	132 173	151 487	204 654	246 683
Variation activation des commissions (normes IFRS)	108	62	79	76	-54
ENCOURS BRUT DES RESSOURCES FIN D'EXERCICE	592 194	681 029	781 963	803 963	782 384

PRODUCTION DE CREDIT EMISSIONS MOYEN ET LONG TERME



ENCOURS DES PRETS ET DES RESSOURCES



ACTIVITE BOURSIERE SUR L' ACTION CFCAL EN 2009

Nombre de jours de cotation	255
Nombre de titres échangés dans l'année	20 558
Cours moyen de l'action en 2009	50,32 €
Cours extrêmes de l'action en 2009	54 € / 45 €
Capitalisation boursière au 31/12/2009	171 680 364€
Rendement brut par rapport au cours moyen	4,77%

ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Pourcentage de détention</u>	<u>Pourcentage de droits de vote</u>
CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 499 808	68,873%	68,977%
ESCA	470 732	12,969%	12,989%

REVENU PAR ACTION

	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
* Nombre d' actions	3 167 320	3 167 320	3 376 738	3 484 538	3 629 606
* Résultat Net par action (en €)	4,45	5,36	3,41	2,45	2,85
* Dividende total par action (en €)	5,00 (*)	5,00 (*)	2,20	2,10	2,40

(*) y compris dividende exceptionnel de € 3.00 par action

Actions d'autocontrôle

opérations réalisées au cours de l'exercice 2009	nombre de titres	opérations réalisées dans le contrat de liquidité	opérations réalisées hors contrat de liquidité	cours moyen d'achat et de vente	% du capital au 31.12.2009
report :	5 818				
achats	4 175	4 175		49,82	0,11
ventes	4 526	4 526		50,28	0,12
solde au 31/12/2009	5 467				0,15

Les opérations ont été traitées dans le cadre du contrat de liquidité en vigueur depuis le 01/09/2005 avec NATIXIS SECURITIES pour un solde de 3 512 actions au 31/12/2009.

Les 1 955 actions hors contrat de liquidité sont destinées au plan d'actions gratuites bénéficiant aux catégories que le conseil d'administration a déterminé parmi les membres du personnel de la Société ou des mandataires sociaux visés à l'article L.225-197-1, comme approuvé par l'assemblée générale mixte du 25/05/2007.

Le réinvestissement du dividende de l'exercice 2008 payé en 2009 s'est traduit par une augmentation du nombre d'actions qui passe de 3 484 538 à 3 629 606.

Etat de la participation des salariés au capital de la société au 31/12/2009

Les salariés détiennent 39 131 titres soit 1,078 % du capital et 1,08 % des droits de vote arrêtés au 31/12/2009 du CFCAL-Banque par le biais du fonds commun de placement.

Prise de participation dans des sociétés ayant leur siège social en France

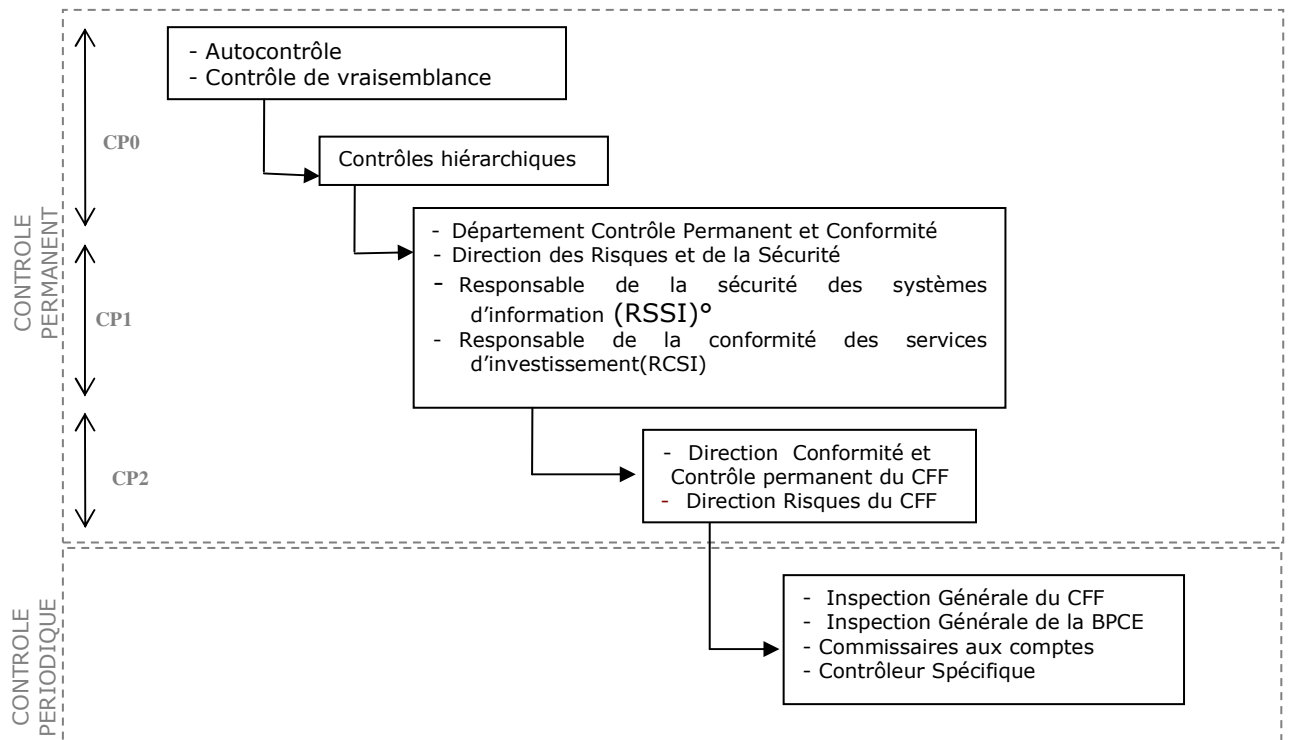
NEANT

Dépenses non déductibles en application de dispositions fiscales spécifiques

NEANT

Organisation du contrôle interne au sein du CFCAL

Le contrôle des risques au CFCAL s'appuie sur plusieurs composants :



Contrôle permanent

a. Le contrôle permanent de niveau 0 (CP0)

Autocontrôle et contrôle de vraisemblance

Autocontrôle : les agents du CFCAL ont comme consigne de s'assurer de la bonne exécution de leurs tâches. Leurs opérations sont systématiquement contrôlées par leurs supérieurs hiérarchiques conformément au schéma délégataire en vigueur.

Contrôle de vraisemblance : la principale activité du CFCAL est traitée par un seul logiciel développé en interne. Ce logiciel est doté d'un outil de contrôle de vraisemblance. Chaque information saisie fait l'objet d'un test de cohérence. Si le système détecte une incohérence, il en informe (par message affiché à l'écran) l'agent concerné. Le CFCAL a rédigé un manuel de contrôle de vraisemblance et procède régulièrement à sa mise jour.

Contrôle hiérarchique

Il existe dans chaque entité opérationnelle une entité de contrôle hiérarchique. Composée principalement d'encadrants, cette structure a en charge le contrôle permanent et traite des opérations de vérification énumérées dans les tableaux de bord de contrôle permanent¹.

Le contrôle hiérarchique permet :

- de vérifier le respect des procédures établies,
- d'identifier les anomalies de gestion et les traitements non conformes,
- d'en alerter les responsables concernés,

¹ Les opérations métiers sont quantifiées dans ces tableaux avec leur mode de contrôle

- de mettre en place des plans d'actions correctifs.

Quantification des opérations : tableaux de bord de contrôle

Des tableaux de bord de contrôle permanent ont été établis pour chaque entité opérationnelle.

Ces tableaux quantifient les opérations réalisées dans les différents départements et contiennent les informations présentant les caractéristiques et les paramètres du contrôle.

Ces tableaux contiennent les éléments suivants :

- « opération » : permet de lister les opérations effectuées dans l'entité concernée,
- « risque » : permet d'attribuer un niveau de risque à chaque opération,
- « opérationnel » : sert à identifier l'agent qui effectue l'opération,
- « contrôleur » : permet d'identifier la personne en charge du contrôle
- « procédure » : prend la valeur "oui" s'il y a une procédure écrite de l'opération, "non" dans le cas contraire,
- « dernière date MAJ » : représente la dernière date de la mise à jour de la procédure,
- « intitulé procédure » : nom de la procédure existante
- « périodicité de contrôle » : indique la périodicité de génération du lot à contrôler (hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, trimestrielle, annuelle, systématique,...)
- « échantillon » : décrit l'échantillon des dossiers sélectionnés pour contrôle,
- « date de mise en place » : date de mise en place du contrôle.

Contrôle hiérarchique via le système d'information

Le système d'information met à la disposition de certains responsables de service un module « contrôle permanent ».

Le module « contrôle permanent » fonctionne de la manière suivante : pour chaque opération, sont définis dans les tableaux de bord de contrôle permanent des échantillons de contrôle ainsi qu'une périodicité de contrôle. En fonction de ces paramètres, le système d'information extrait des éléments à contrôler.

Le contrôleur identifie l'information à contrôler et effectue les contrôles. Il indique ensuite dans le système d'information si l'opération est conforme ou non. L'agent a également la possibilité d'ajouter un commentaire sur le contrôle réalisé (un commentaire expliquant la raison de la non-conformité).

b. Le contrôle permanent de niveau 1 (CP1)

Contrôles du Département Contrôle permanent et Conformité, de la Direction des Risques et de la Sécurité, du RSSI et du RCSI

Contrôle du Département Contrôle permanent et Conformité : il est effectué par les agents du Département Conformité et Contrôle permanent. Ce contrôle permet de vérifier l'exécution des opérations de contrôle des entités de contrôle hiérarchique. Il est effectué une fois par trimestre en se basant sur le plan annuel de contrôle permanent² et donne lieu à la rédaction d'une synthèse de contrôle.

Contrôle de la Direction des Risques et de la Sécurité : il intervient dans tous les pôles de métier afin d'assurer les mesures et les suivis des risques bancaires conformément à la politique de la Direction Générale et aux normes groupe et met en place un système d'alerte pour réduire les conséquences des risques.

RSSI : cette fonction est confiée au Directeur des Risques et Sécurité qui assure la supervision du système d'information et contrôle les accès logiques et physiques au SI du CFCAL conformément au système d'habilitation mis en place.

RCSI : cette fonction est confiée au responsable Contrôle Permanent et Conformité (ce responsable est titulaire de la carte RCSI de l'AMF) qui assure le contrôle des opérations de transmission et de conservation des ordres de bourse.

c. Contrôle permanent de niveau 2 (CP2)

Direction Conformité et contrôle permanent du Crédit Foncier

La conformité du CFCAL est confiée à la Direction Conformité et contrôle permanent du Crédit Foncier. Le responsable du département Contrôle permanent et conformité du CFCAL est le relais de cette Direction. Cette Direction transmet les normes groupe au CFCAL et épaulé le Département Contrôle permanent et conformité dans ses tâches de contrôle. Elle procède également par un examen des synthèses du contrôle permanent du CFCAL.

Direction Risques (DRI) du Crédit Foncier

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques de suivi des risques, le CFCAL a établi une charte risques avec la DRI du Crédit Foncier. Cette charte rappelle le principe d'autonomie du CFCAL dans sa gestion des risques mais instaure un suivi de cette gestion par la mise en place d'un reporting périodique. Après chaque arrêté mensuel, le CFCAL dépose dans un espace privé et sécurisé de la DRI du CFF un ensemble d'indicateurs de suivi des risques et des activités du CFCAL.

Le contrôle périodique

Inspections Générales du Crédit Foncier et de la BPCE

Le contrôle périodique est assuré par les Inspections Générales du Crédit Foncier et de la BPCE conformément au plan pluriannuel de contrôle périodique du CFCAL

Commissaires aux comptes

Ils interviennent notamment dans le contrôle et les vérifications des comptes. Ils examinent également les procédures métiers et se prononcent sur la qualité du système d'information du CFCAL.

Contrôleur Spécifique

Conformément aux règlements des Sociétés de Crédit Foncier (SCF), le contrôleur spécifique du CFCAL a pour mission :

- de veiller au respect par la Société de Crédit Foncier des dispositions des articles L. 515-13 à L. 515-20 du Code Monétaire et Financier

² Feuille de route des opérations de contrôle du département contrôle permanent et conformité établie à partir des tableaux de bord de contrôle permanent, voir répertoire Contrôle permanent du dossier Références .

- de vérifier que les apports qui sont faits à la société de crédit foncier sont conformes à l'objet de cette dernière
- de certifier certains documents adressés à la Commission Bancaire
- de se prononcer sur la validité des modes d'évaluation des immeubles ainsi que les méthodes de réexamen périodique de leur valeur
- d'informer la Commission Bancaire de certains faits dans les circonstances prévues expressément par la loi
- de procéder à la déclaration des créances en cas de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire
- de révéler au Procureur de la République les faits délictueux dont il a eu connaissance.

Système de reporting

Le CFCAL a mis en place deux systèmes de reporting périodique destinés à l'exécutif et aux responsables métiers. Le premier, quotidien permet de suivre notamment les nouvelles opérations, la sinistralité des encours et la liquidité. Le second, mensuel, permet d'apprécier la situation mensuelle des encours de l'établissement et des éléments de gestion actif-passif.

Système de délégation

Le système de délégation du CFCAL repose sur deux séries de dispositions assurant :

- d'une part, que les décisions, en fonction de l'importance des engagements et/ou des risques qu'elles présentent, sont prises à un échelon approprié (systèmes de délégations internes ou intervention de comités décisionnels compétents),
- d'autre part, que les représentants du CFCAL justifient, à l'égard des tiers, des pouvoirs nécessaires pour engager la société.

Nouvel administrateur

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a nommé, en qualité d'administrateur, **M. Gérard BARBOT** pour une période de six années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

Changement de président

Par décision du Conseil d'Administration du 21 juillet 2009, **Monsieur Gérard BARBOT** a été nommé président du conseil d'administration en remplacement de **Monsieur Antoine COUTIERE**, conservant son mandat d'administrateur.

Changement d'administrateur

M. Alain MAIRE, administrateur, a démissionné en date du 13 octobre 2009.

M. Alain SIEGRIST a été nommé pour son remplacement lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 octobre 2009 pour la durée du mandat restant à courir et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Démission du censeur

M. Fabrice BOUVIER, censeur, a démissionné en date du 20 novembre 2009.

Autres fonctions exercées par les administrateurs ou leur représentant permanent

M. Gérard BARBOT

Président du Conseil d'Administration

Membre du Conseil de Surveillance	LA BANQUE POSTALE
Membre du Conseil de Surveillance	ODDO ET CIE
Président du Conseil de Surveillance	VAUBAN MOBILISATIONS GARANTIES
Membre du Conseil de Surveillance	CREDIT FONCIER DE France
Membre du Conseil de Surveillance	LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT
Administrateur	GEOPOST
Gérant	GIMAR CAPITAL INVESTISSEMENT

M. Antoine COUTIERE

Administrateur

Membre du CS	VMG
--------------	-----

M. Philippe DRUART

Administrateur, en tant que représentant du Crédit Foncier

Membre du COMEX en charge de la Stratégie, Communication, Relations Institutionnelles et mécénat et Développement Durable	
Membre du conseil d'administration	CREDIT FONCIER
Administrateur	BANCO PRIMUS
Directeur Général	LOCINDUS
Administrateur	GCE FONCIER COINVEST
Administrateur	FONCIER PARTICIPATIONS
Administrateur	CREDIT FINANCIER LILLOIS

M. Jean-Charles DURRENBERGER

Administrateur

Administrateur	Société Foncière & Immobilière d'Alsace « SOFIDAL – SA »
----------------	-------------------------------------------------------------

M. Christian BURRUS

Administrateur, en tant que représentant de la Société ESCA

Président du CA et DG	S.A. ESCA
Président	S.A.S. ESCA FINANCE ET CONSEIL
Représentant du Président, la SASU PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENTS DE L'ILL	S.A.S. ENVERGURE CONSEIL
Président	S.A.S FINANCIERE DE L'ILL
Président	S.A.S.U PARTICIPATION ET INVESTISSEMENTS DE L'ILL
Administrateur délégué, vice-président	S.A. TELEVERBIER
Président du CA	S.A. AFI EUROPE IARD
Président du Conseil de Surveillance	S.A. DIOT
Administrateur	S.A. HOLDING SALPA
Administrateur	S.A. SETA
Gérant	S.A.R.L. GRANVAL MANAGEMENT

M. Robert ALLEMON

Administrateur

Membre du CS	MPO-International SA
Administrateur	COGEPA Cie Générale de Participations depuis 06/2006
Administrateur	DF-Synergies S. A.
Administrateur	SICAV Fleurival depuis le 01/08/2007

M. Christophe PINAULT

Administrateur

Administrateur	FONCIER EXPERTISE
Administrateur	FONCIER ASSURANCES
Administrateur	GCE Assurances
Administrateur	CEGC (compagnie européenne de garanties et cautions)
Président du CA	CFG (Comptoir Financier de garantie)

M. Patrice GARNIER

Administrateur

Membre du CA	Stein Energie Investissement
Membre du Conseil de Surveillance	Siparex Ventures Gestion
Membre du Comité de Gérance	Meridiam Infrastructure Managers
Gérant	Metis Sàrl
Président	Migus & Associés SA
Membre du Conseil de Surveillance	Financière Santoline SAS

Mme Gervaise HARDY

Administrateur

Directeur suivi et contrôle SCF/VMG	CREDIT FONCIER
Secrétaire général	COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

M. Alain SIEGRIST

Administrateur

Me Dominique SCHMIDT

Administrateur

Professeur Agrégé des Facultés de droit	Barreau de PARIS
Avocat à la cour	

Gérard BARBOT

né le 15 mai 1946

Marié 3 enfants

3 Allée de la Brèche
78750 Mareil Marly

Tel : 01 39 16 81 42

Portable : 06 89 91 20 05

gbarbot@mac.com

Inspecteur Général des Finances (h)

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

2004 – 2009

GB Conseil : organisation, stratégie, management dans le domaine bancaire et financier

Administrateur indépendant de sociétés

2000 - 2003 CDC IXIS - Directeur Général

Création de la banque CDC IXIS par filialisation des activités financières concurrentielles de la CDC
Supervision des fonctions Risques, ALM, Comptabilité, Direction financière, Direction Juridique
Président de CDC IXIS Asset Management, Président de Véga Finance, Vice Président de CDC IXIS Capital Markets

Président des principaux comités : audit, crédit, risques (Mère et filiales)

Membre du conseil de surveillance de la CNCE

1994 - 2000 CDC - Directeur adjoint des activités bancaires et financières.

Développement et management des activités bancaires et financières de la CDC.

Supervision des activités de marchés de capitaux et gestion d'actifs pour compte de tiers.

Membre de la commission la Martinière sur l'industrie de la gestion d'actifs.

Membre du comité exécutif de l'AFG - ASSFI.

Membre du conseil d'administration du Matif et du Nouveau marché.

1992 - 1994 CDC - Directeur des Gestions pour compte de tiers.

Restructuration et fusion des activités de gestion pour compte de tiers du groupe CDC éclatées entre plusieurs entités.

Développement de la clientèle institutionnelle externe au groupe CDC en France et à l'international.

Mise en place d'outils de systèmes de gestion et des fonctions compliance et déontologie.

1987 - 1992 CDC - Directeur de la Production bancaire.

Supervision des métiers titres et Moyens de paiement et des systèmes d'information.

Co-auteur du rapport BARBOT REINHARDT sur la fonction du teneur de comptes conservateur.

Membre du conseil d'administration de la SICOVAM. Membre de la commission BARBIER de la SERRE sur la réforme de l'intermédiation boursière.

1984 - 1987 CDC – Directeur de l'audit interne

Supervision et direction des missions d'audit interne couvrant toutes les activités du groupe : activités financières, secteur public territorial, activités de services et d'ingénierie.
Réorganisation des fonctions centrales et financières (comptabilité, systèmes centraux, trésorerie)

1980 - 1984 Inspecteur des Finances.

Intégration à l'Inspection des finances (tour extérieur 1980)

Audits du secteur public :

Chargé de mission auprès du Chef du service de l'inspection générale des finances.

1976 - 1980 Ministère de l' Economie et des Finances - Adjoint du Trésorier Payeur Général de l'Isère, en charge des vérifications.

1963 - 1976 Ministère de l'Economie et des Finances. Services extérieurs du Trésor.

FORMATION

Autoditacte

AUTRES

Administrateur de sociétés

Président de comités d'audit et de rémunération dans le secteur bancaire et financier

Alain Siegrist

23 mars 1963



Société : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Pôle : Services

Immeuble : Boetie

Téléphone Professionnel : 01 44 43 87 52

Téléphone Portable : 06 08 86 30 14

E-mail : alain.siegrist@c-garanties.com

Secrétariat : Bernadette Kopyc

Téléphone : 01 44 43 87 57

E-mail : bernadette.kopyc@c-garanties.com

Fonction : Directeur Général Adjoint en charge des activités retail

Formation initiale

- 1988 - D.E.S.S. de gestion des entreprises (CAAE) - **I.A.E de Paris**
- 1986 - Ingénieur en Sciences et Technologies de **l'Université Paris VI**

Parcours professionnel

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Depuis 2007 - Directeur Général Adjoint en charge des marchés de cautions de crédits

2006 - Directeur Général Adjoint en charge des activités de cautions de crédits aux particuliers et aux professionnels

1997 - Directeur des Risques / Directeur du Marché des Particuliers - Directeur Général Adjoint

Banque Sovac – Filiale de General Electric Capital

1995 - Senior Risk Manager – Risk Management Department

1990 - Responsable Risques et Stratégies Commerciales

1988 - Chargé d'études statistiques

**REMUNERATIONS ET AVANTAGES VERSES AUX DIRIGEANTS ET MANDATAIRES
SOCIAUX DURANT L'EXERCICE :**

- **DIRIGEANTS (rémunération brute)**

	Rémunération Part fixe	Rémunération Part variable	Intéressement & Participation	Prime de départ Nette
Jean-Etienne DURRENBERGER Directeur Général	139 968€	20 530€	37 946€	
Antoine COUTIERE Président du CA jusqu'au 21 juillet 2009	50 192€	2 500€		80 000€
Gérard BARBOT Président du CA depuis le 21 juillet 2009	32 500€			

Le dirigeant, M. Jean-Etienne DURRENBERGER, bénéficie d'un plan d'actions gratuites portant sur 295 titres , approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2007, dont les modalités sont les suivantes :

Date d'attribution : 30/04/2008 – Date d'acquisition : 30/04/2010

Le dirigeant ne bénéficie pas d'autres avantages à court terme, à long terme, post emploi et d'indemnités de fin de contrat de travail .

- **MANDATAIRES SOCIAUX SALARIES DU CREDIT FONCIER DE France**

- (rémunération brute versée par le CFF)

	Rémunération Part fixe & avantages en nature	Rémunération Part variable	Intéressement & Participation)
Philippe DRUART	188 719€	150 720€	12 121€
Christophe PINAULT	220 162€	100 800€	13 029€
Gervaise HARDY	151 572€	20 963€	10 212€

Messieurs **Philippe DRUART** et **Christophe PINAULT** bénéficient chacun d'une retraite surcomplémentaire s'élevant respectivement à 5 669€ et 5 360€.

Ces informations sont délivrées afin de satisfaire les obligations de l'article L 225-102 : indication des rémunérations des mandataires sociaux reçues de la part de la société qui contrôle le CFCAL.

- MONTANT GLOBAL BRUT DES REMUNERATIONS VERSEES AUX 5 PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES POUR 2009 :

508 656 €

- ADMINISTRATEURS

<u>JETONS DE PRESENCE 2009</u>	
BARBOT Gérard, Président du C.A.	2 250 €
COUTIERE Antoine, Administrateur	5 250 €
CREDIT FONCIER DE France, Administrateur	5 250 €
ESCA -Société d'assurance de prévoyance et de capitalisation, Administrateur	5 250 €
DURRENBERGER J.Charles, Administrateur	3 750 €
ALLEMON Robert, Administrateur	4 500 €
PINAULT Christophe, Administrateur	4 250 €
GARNIER Patrice, administrateur	4 250 €
HARDY Gervaise, Administrateur	2 750 €
MAIRE Alain, Administrateur SIEGRIST Alain, Administrateur	1 500 € 750 €
SCHMIDT Dominique, Administrateur	3 750 €
BOUVIER Fabrice, Censeur	1 500 €
SOIT UN TOTAL DE	45 000 €

REMUNERATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DU GROUPE:

NOM	REMUNERATION (TTC)
KPMG	111 228 € dont 41 262 € pour la SCF
PRICEWATERHOUSECOOPERS	111 228 € dont 41 262 € pour la SCF

AFFECTATION ET DISTRIBUTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

en Euros

Le Compte de Résultat au **31 décembre 2009** présente un solde bénéficiaire de

10 328 884,41

Nous vous proposons de distribuer :

un premier dividende de 5 % sur le capital 276 757,50

un dividende supplémentaire 8 434 296,90

DISTRIBUTION TOTALE

8 711 054,40

et d'affecter le solde à la

RESERVE FACULTATIVE

1 617 830,01

Si vous acceptez ces propositions, le dividende de l'exercice sera détaché à partir du 9 juin 2010 à raison de € 2,40 aux 3 629 606 actions constituant le capital, soit un total de € 8 711 054,40. Une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions est offerte. Le dividende en espèces sera payé le 6 juillet 2010,.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées en France, prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts. Depuis le 1er janvier 2008, l'imposition des dividendes revenant aux personnes physiques peut se faire, au choix, par intégration aux revenus soumis au barème progressif ou par prélèvement forfaitaire libératoire (au taux de 18%). L'option doit être exercée par le contribuable avant le versement des dividendes. A défaut d'option, les dividendes seront réintégrés aux revenus soumis au barème progressif, les prélèvements sociaux de 12,1% sur les dividendes étant retenus d'office dès leur paiement.

	Nombre d'actions	Masse distribuée en €	Dividende net par action en €
Exercice 2006	3 167 320	15 836 600,00	5,00
Exercice 2007	3 376 738	7 428 823,60	2,20
Exercice 2008	3 484 538	7 317 529,80	2,10

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

en €

NATURE DES INDICATIONS	2005	2006	2007	2008	2009
1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 830 163	4 830 163	5 149 526 ⁽¹⁾	5 313 921 ⁽¹⁾	5 535 150 ⁽¹⁾
Nombre d'actions émises	3 167 320	3 167 320	3 376 738	3 484 538	3 629 606
2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires hors taxes	15 874 765	26 096 135	25 101 673	23 851 347	19 119 922
Marge brute	12 475 883	19 602 895	15 604 712	12 940 531	14 337 174
Résultat avant impôt, participation des salariés, dotations nettes aux amortissements et provisions	7 603 996	16 963 253	14 978 862	12 400 980	11 713 437
Impôt sur les bénéfices	2 790 539	2 363 872	2 183 602	1 744 584	1 713 141
Participation des salariés et intéressement dus au titre de l'exercice	1 718 796	1 632 351	1 342 779	1 387 748	1 795 135
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations nettes aux amortissements et provisions	14 080 077	16 968 936	11 501 863	8 527 624	10 328 884
Montant des bénéfices distribués	15 836 600	15 836 600	7 428 824	7 317 530	8 711 054
3) RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotations nettes aux amortis. et provisions	0,98	4,09	3,39	2,66	2,26
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations nettes aux amortissements et provisions	4,45	5,36	3,41	2,45	2,85
Dividende versé à chaque action	2,00	2,00	2,20	2,10	2,40
Dividende exceptionnel	3,00	3,00	-	-	-
4) PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	77	101	109	106	106
Montant de la masse salariale	2 271 977	2 705 089	3 128 536	3 445 570	3 572 608
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales,...)	1 161 959	1 389 438	1 643 258	1 873 850	1 999 749

(1) Augmentation de capital par réinvestissement du dividende



Comptes consolidés

NORMES IFRS

**CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE
ET DE LORRAINE – BANQUE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires

**Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine - Banque
(CFCAL - Banque)**

1, rue du Dôme
67000 Strasbourg

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CFCAL - Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

CFCAL - Banque

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 2

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte économique et des conditions de marché toujours dégradés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités comme mentionné dans la note II et dans les notes 9, 15 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et des provisions déterminées sur base individuelle et sur base de portefeuille.
- Votre groupe détient des positions sur titres et instruments financiers. La note II des notes annexes aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par votre groupe et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes du CFCAL - Banque

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit

Anik Chaumartin

Sylvain Mayeur

Philippe Saint-Pierre

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

en Keuro

ACTIF	Notes	2009	2008	PASSIF	Notes	2009	2008
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.		998	831	Banques centrales, CCP		0	
Instruments dérivés de couverture	12	1 005	0	Instruments dérivés de couverture	21	10 773	7 416
Actifs financiers disponibles à la vente	13	6 833	6 587	Dettes envers les établissements de crédit	22	15 997	130
Prêts et créances sur les établissements de crédit	14	5 201	3 649	Dettes envers la clientèle	23	17 167	16 892
Prêts et créances sur la clientèle	15/16	944 183	954 478	Dettes représentées par un titre	24	775 002	815 432
Actifs d'impôts courants		0	0	Passifs d'impôts courants		1 828	500
Actifs d'impôts différés	10C	7 619	6 448	Passifs d'impôts différés	10C	1 100	526
Comptes de régularisation et actifs divers	17	866	720	Comptes de régularisation et passifs divers	25	6 345	5 491
Immeubles de placement	18	3 285	3 295	Provisions	26	6 466	9 410
Immobilisations corporelles	19	3 745	3 232	Capitaux propres		139 273	123 778
Immobilisations incorporelles	20	218	334	<i>Capitaux propres part du groupe</i>			
				Capital et primes liées	27	34 302	28 108
				Réserves consolidées	27	93 590	87 435
				Gains/pertes latents ou différés	27	-5 886	-5 096
				RESULTAT DE L' EXERCICE		17 267	13 331
				<i>Intérêts minoritaires</i>		2	1
TOTAL ACTIF		973 953	979 574	TOTAL PASSIF		973 953	979 574

COMpte DE RESULTAT

en KEuros

	Notes	2009	2008
+ Produits d'Intérêts et assimilés	1	67 221	70 247
- Charges d'Intérêts et assimilées	1	31 916	40 291
+ Commissions (produits)	2	3 882	3 255
- Commissions (charges)	2	776	932
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3	-99	1 090
+ Produits des autres activités	4	3 604	1 513
- Charges des autres activités	4	1 618	1 499
Produit net bancaire		40 298	33 383
- Charges générales d'exploitation	5-6	10 925	10 216
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations d'exploitation	8	702	660
Résultat brut d'exploitation		28 671	22 507
- Coût du risque	9	2 440	633
Résultat d'exploitation		26 231	21 874
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-5	0
Résultat avant impôt		26 226	21 874
- Impôts sur le résultat	10-10b	8 959	8 544
Résultat net		17 267	13 331
- Intérêts minoritaires		1	0
Résultat net part du groupe		17 266	13 330
Résultat par action		4,76 €	3,83 €

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
METHODE INDIRECTE - IFRS

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Résultat net	17 267	13 331
- Dotations nettes aux amortissements Immobilisations corporelles et incorporelles	-939	-894
- annulation reprise provision	143	1 411
- Autres mouvements		
Augmentation du stock de dettes représentées par un titre	-25 396	22 040
Dividendes reçus (reclassés en flux lié aux actifs financiers)	-158	-253
Elimination charges sociales provisionnées	2 173	2 034
Elimination charge IS calculée	8 959	8 544
Autres mouvements	55	5
Composantes non monétaires comprises dans le résultat net et autres ajustements	-15 162	32 887
Composantes des activités opérationnelles		
Flux liés aux opérations avec la clientèle	7 782	-33 634
Elimination impact des produits calculés (dotation et reprise de provisions)	-2 789	837
Augmentation du poste prêts et créances (solde net réalisations - remboursements)	10 295	-33 990
Augmentations des dettes envers la clientèle (comptes courants)	277	-481
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 402	6 147
Elimination étalement prime	67	104
Elimination impact des produits calculés (dotation et reprise de provisions)	-159	-439
Dividendes reçus	158	253
Acquisition/Cessions titres en portefeuille (actifs financiers disponibles à la vente)	-246	6 752
élimination variation valeur portefeuille disponible à la vente	-789	-7 916
variation nette liée à l'élimination des actions d'autocontrôle	20	-206
Acquisition/Cessions instrument de couv de flux de tréso	2 352	7 598
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	494	-6 238
Elimination impact des produits calculés (dotation et reprise de provisions)	0	0
Elimination dette liée aux charges sociales provisionnées	-2 173	-2 034
Elimination de la créance IS calculée	1 228	-1 141
Variation autres créances	1 440	-3 063
- Impôt décaissé	-10 187	-7 403
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	1 596	5 091
Flux liés aux immeubles de placement	108	-11
Elimination charge calculée (dotation aux amortissements)	237	0
Elimination produit calculé (reprise de provisions)	-138	-31
Variation poste Immeubles de placement	9	20
Flux liés aux Immobilisations corporelles et incorporelles	305	743
Elimination charge calculée (dotation aux amortissements)	702	894
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-513	-73
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	117	-78
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	413	732
Augmentation du Capital	6 194	5 928
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-7 318	-7 429
Trésorerie nette provenant des activités de financement	-1 123	-1 501
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture	4 350	27
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	1 596	5 091
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	413	732
Trésorerie nette provenant des activités de financement	-1 123	-1 501
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture	5 236	4 350

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital et réserves liées			Réserves conso.	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)		Résultat net part du groupe	Total Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes	Réserves	Réserves consolidées	Variations de valeur des instruments financiers					
					Variation juste valeur sur actifs disponibles à la vente	Variation juste valeur dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31 décembre 2007	5 150	17 030		82 358	2 820		12 602	119 960	1	119 961
Affectation du résultat N-1				12 602			-12 602			
Distribution N au titre du résultat N-1				-7 429				-7 429		
Augmentation capital et prime d'émission	164	5 764						5 927		
immobilisations affectant les KP						-2 835		-2 835		
Résultat N							13 331	13 331		
cession actions auto-contrôle				112				112		
acquisition actions auto-contrôle				-319				-319		
ID sur élimination actions propres				112	-37			75		
Gains/pertes sur instruments flux de trésorerie						-5 044		-5 044		
Autres variations :										
Capitaux propres au 31 décembre 2008	5 314	22 794		87 436	-52	-5 044	13 331	123 778	1	123 779
Affectation du résultat N-1				13 331			-13 331			
Distribution N au titre du résultat N-1				-7 318				-7 318		
Augmentation capital et prime d'émission	221	5 973						6 194		
Variations de valeurs des instruments financiers et immobilisations affectant les KP				133	753			886		
Résultat N							17 267	17 267		
cession actions auto-contrôle				226				226		
acquisition actions auto-contrôle				-209				-209		
ID sur élimination actions propres				-9				-9		
Gains/pertes sur instruments flux de trésorerie						-1 542		-1 542		
Autres variations :										
Capitaux propres au 31 décembre 2009	5 535	28 767	0	93 590	701	-6 587	17 267	139 273	1	139 274

**RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES**

en K€

	31-déc.-09	31-déc.-08
RESULTAT NET	17 267	13 331
	<i>variations</i>	
Gains/pertes sur titres à revenu fixe des actifs financiers disponibles à la vente	14	153
Gains/pertes sur titres à revenu variable des actifs financiers disponibles à la vente	1 134	-4 477
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	-395	1 489
Réévaluation des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	-2 352	-7 416
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	810	2 553
Réajustement gains /pertes sur instruments financiers à la JV par résultat	0	-181
Autres mouvements	0	-37
Total des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-789	-7 916
Total du RESULTAT NET et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	16 477	5 415



Comptes sociaux

**CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE
ET DE LORRAINE – BANQUE**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires

**Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine – Banque
(CFCAL - Banque)**

1, rue du Dôme
67000 Strasbourg

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CFCAL - Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte économique et des conditions de marché toujours dégradés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités comme mentionné dans la note I et dans les notes 1, 6, et 22 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture, à l'actif, par des dépréciations déterminées sur base individuelle, et au passif, par des provisions destinées à couvrir des risques clientèle non affectés.
- Votre société détient des positions sur titres et instruments financiers. La note I de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions dans le contexte décrit ci-dessus. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par votre société et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes du CFCAL - Banque

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit

Anik Chaumartin

Sylvain Mayeur

Philippe Saint-Pierre

**CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE
ET DE LORRAINE – BANQUE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

KPMG Audit

1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires

**Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine - Banque
(CFCAL – Banque)**

1, rue du Dôme
67000 Strasbourg

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

**AVEC LA SOCIETE CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE –
SOCIETE DE CREDIT FONCIER (CFCAL - SCF)**

1. Convention de gestion

En application de la convention de gestion autorisée le 16 décembre 1999, votre société a constaté au cours de l'exercice 2008 :

- Un produit de 8 552 921 euros lié à la refacturation au CFCAL - SCF de charges générales et de charges d'exploitation ;
- Un produit de 1 471 045 euros lié à la refacturation au CFCAL - SCF de commissions diverses liées à l'activité crédit à la clientèle ;
- Une charge de 1 137 301 euros liée à la rétrocession au CFCAL - SCF de commissions perçues pour son compte.

2. Convention d'intégration fiscale

Cette convention signée avec le CFCAL - SCF a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2000. La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 30 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes du CFCAL - Banque

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit

Anik Chaumartin

Sylvain Mayeur

Philippe Saint-Pierre

B I L A N

en KEuros

A C T I F	Note	NET 31/12/2009	NET 31/12/2008	P A S S I F	Note	31/12/2009	31/12/2008
Caisse, banques centrales, C.C.P.		998	831	Banques Centrales , CCP		0	0
Créances sur les établissements de crédit	1/2	53 345	39 669	Dettes envers les établissements de crédit	3/4	996	130
Opérations avec la clientèle	1/2	113 857	117 614	Opérations avec la clientèle	3/4	16 886	16 314
Obligations et autres titres à revenu fixe	11	11 960	2 418	Dettes représentées par un titre	3/4	80 196	70 420
Actions et autres titres à revenu variable	11	3 246	3 058	Autres passifs	9	6 152	4 329
Participations et autres titres détenus à long terme	25	31	31	Comptes de régularisation	10	257	217
Parts dans les entreprises liées	12	12 351	12 351	Provisions	6b	6 146	8 155
Immobilisations incorporelles	5	218	334	Fonds pour risques bancaires généraux	6b	12 800	12 800
Immobilisations corporelles	5	7 030	6 526	CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	14	85 113	75 751
Actions propres		302	326	Capital souscrit		5 535	5 314
Autres actifs	7	5 020	4 770	Primes d'émission		28 767	22 794
Comptes de régularisation	8	188	186	Réserves		38 511	37 301
				Provisions réglementées et subvention d'investissement	6b	1 971	1 814
				RESULTAT DE L'EXERCICE		10 329	8 528
TOTAL DE L'ACTIF		208 546	188 115	TOTAL DU PASSIF		208 546	188 115

H O R S - B I L A N (note 13)	31/12/2009	31/12/2008	H O R S - B I L A N	31/12/2009	31/12/2008
ENGAGEMENTS RECUS			ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	10 000	10 000	Engagements de financement	22 295	32 670
Engagements de garantie EDC/Assurance	32 803	38 140	Engagements sur instruments financiers à terme - opération de couverture	25 000	25 000
Engagements de garantie Clientèle	96 969	101 626			

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

31 décembre 2009

en Keuros

Note			31/12/2009	31/12/2008
16	+	Intérêts et produits assimilés	8 482	10 267
16	-	Intérêts et charges assimilées	2 586	4 148
17	+	Revenus des titres à revenu variable	6 146	6 241
18	+	Commissions (produits)	2 976	4 321
18	-	Commissions (charges)	2 945	4 373
	+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	-9
19	+/-	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement	552	89
20	+	Autres produits d'exploitation bancaire	3 423	1 340
20	-	Autres charges d'exploitation bancaire	1 710	787
		PRODUIT NET BANCAIRE	14 337	12 941
21	-	Charges générales d'exploitation	10 285	9 647
21	-	Dotations aux amortissements & provisions sur immobilisations incorporelles & corporelles	702	660
		sous-total	10 987	10 307
		à déduire charges refacturées	-8 553	-8 105
21		TOTAL NET	2 434	2 202
		RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 904	10 739
22	-	Coût du risque	303	-293
		RESULTAT D'EXPLOITATION	12 207	10 445
	+/-	Gains/pertes sur actifs immobilisés	-5	0
		RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	12 202	10 445
	+/-	Résultat exceptionnel	0	0
24	-	Impôt sur les bénéfices	1 713	1 745
	+/-	Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	-160	-173
		RESULTAT NET	10 329	8 528

Inventaire des valeurs mobilières au 31 Décembre 2009

Titres de placement et participations dont la valeur d'inventaire est égale ou supérieure à 23 000 €

A - Fonds d'Etat, Obligations et Bons		
650000	OATI 1,60 % 2011	669 084,31 €
650000	OATI 2,50 % 2013	704 504,56 €
470000	OATI 1,00 % 2017	499 420,33 €
50	B.R.D.3,25% 2005-2010	49 827,33 €

		1 922 836,53 €
--	--	-----------------------

		38 163,73 €
--	--	--------------------

TOTAL GENERAL OBLIGATIONS		1 961 000,26 €
----------------------------------	--	-----------------------

B - Actions, Parts et Sicav		
4164	LAFARGE	236 127,36 €
3500	AIR LIQUIDE	206 535,00 €
4672	SANOFI-AVENTIS	203 422,46 €
2592	SOCIETE GENERALE	181 228,40 €
3000	TOTAL	159 649,95 €
721	ALLIANZ	145 069,46 €
6500	AXA	128 722,59 €
1500	CIMENTS FRANCAIS	126 007,21 €
6924	CREDIT AGRICOLE	120 825,36 €
2077	VINCI	114 028,36 €
1500	EULER HERMES	105 219,45 €
3000	ADECCO	103 500,00 €
3088	SAINT-GOBAIN	102 842,10 €
4000	KAUFMAN & BROAD	101 898,80 €
2000	CARREFOUR	93 909,07 €
6000	DEXIA	93 600,00 €
2211	VEOLIA ENVIRONNEMENT	87 680,52 €
693	FONCIERE DES REGIONES	86 502,00 €
1860	LINDE	84 501,53 €
2400	RWE	80 734,59 €
2365	CARBONE-LORRAINE	77 448,88 €
845	SALVEPAR	65 756,49 €
1000	SIEMENS	64 630,00 €
2629	VIVENDI UNIVERSAL	63 569,12 €
1230	RHODIA	60 398,67 €
860	BIC	56 122,78 €
3000	AIR FRANCE - KLM	54 833,10 €
324	VALLOUREC	53 649,72 €
6000	NOKIA CORP.	51 974,47 €
1300	BOLLORE INVESTISSEMENTS	48 054,57 €
1560	SCHLUMBERGER LTD	47 333,74 €
1000	L.V.M.H.	44 924,78 €
600	CASINO GUICHARD	44 246,50 €
1000	CHRISTIAN DIOR	41 507,41 €

3000	DEUTSCHE TELEKOM	40 365,00 €
1500	C.G.G. VERITAS	38 253,15 €
800	HORNBACH HOLDING	36 637,84 €
2200	UPM KYMMENE	35 838,00 €
1800	HENKEL	35 490,00 €
4581	AGOR	32 743,70 €
1258	GENERALI ASSICURAZIONI	32 065,00 €
3053	I.V.G. IMMOBILIEN	30 523,68 €
2500	SÜDZUCKER	30 225,00 €
700	SODEXO	29 593,00 €
10400	PARMALAT FINANZIARIA SPA	26 377,52 €
300	HERMES INTERNATIONAL	25 710,00 €
930	ELECTRICITE DE STRASBOURG	25 361,17 €
1800	AURUBIS	25 308,00 €
300	GUYENNE ET GASCOGNE	24 600,00 €
Sous-total Actions, Parts et Sicav		3 805 545,50 €
Actions Parts et Sicav dont la valeur est < 23 000 €		229 177,08 €
TOTAL GENERAL ACTIONS		4 034 722,58 €

TOTAL GENERAL PORTEFEUILLE	5 995 722,84 €
-----------------------------------	-----------------------